



Informations générales sur l'Etat civil du canton de Vaud

Connaître les démarches et documents à produire pour chaque événement d'état civil

L'Etat civil du canton de Vaud met à disposition de ses administrés un site internet complet contenant toutes les **informations utiles** pour chaque procédure.

Nous invitons donc nos administrés à le consulter autant que souhaité : <https://www.vd.ch/themes/population/etat-civil/>

Comment ouvrir un dossier auprès de l'Etat civil du canton de Vaud ?

L'Etat civil du canton de Vaud offre la possibilité à ses administrés d'ouvrir des dossiers depuis son site internet directement grâce à des **formulaires téléchargeables**.

Ces formulaires ainsi que la marche à suivre liée sont disponibles sur le site <https://www.vd.ch/themes/population/etat-civil/> sous la rubrique adéquate (reconnaissance en paternité, mariage, etc.).

Les administrés ont également la possibilité de commander, rapidement et de manière sécurisée, leurs **actes d'état civil** (<https://www.vd.ch/themes/population/etat-civil/commande-dactes/>) sur ce site internet.

La plateforme de [commande en ligne](#) indique l'utilité de chaque acte et les prérequis pour leur commande.

Comment demander le statut d'un dossier d'état civil en cours ?

Le statut d'un dossier d'état civil peut être demandé par e-mail à l'adresse etat.civil@vd.ch en indiquant, dans l'objet, le numéro de la procédure en cours.

Les projets de l'état civil du canton de Vaud

A ce jour, l'état civil du canton de Vaud ne possède **pas de guichets**. Il est toutefois dans ses projets d'en ouvrir dans le futur pour favoriser la proximité avec sa population.

En attendant, nous invitons les administrés à consulter notre site internet ou à nous envoyer [un e-mail](#) avec le numéro de dossier en objet si connu.